

Compte rendu sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 07 FEVRIER 2013.

Date de convocation
31/01/2013

L'an DEUX-MILLE-TREIZE, le SEPT du mois de février, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : M. HIRTZ, M. FUND D., M. FUND A, M. STOLL,
BRONVAUX : M. ARGUELLO,
CLOUANGE : M. DIEDRICH, M. CECCONI,
MARANGE SILVANGE : MM. BRUM, MULLER, MEOCCI, LALLIER,
MONTOIS LA MONTAGNE : M. VOLLE,
MOYEUVE-GRANDE : M^{me} CONTESE, M. DROUIN, M. SANTORONI M.,
MOYEUVE-PETITE : MM. SCHWEIZER et HENRY,
PIERREVILLERS : MM. SERREDSZUM, et PELIZZARI,
ROMBAS : MM. FOURNIER, PIERON, BARTHELEMY, RISSER, M^{me} MACAIGNE, M. AUBURTIN, et M^{me} BENCI,
RONCOURT : M. HALTER,
ROSSELANGE : MM. MATELIC, SCHONS, M^{me} SEEMANN et M. DI GIANDOMENICO,
SAINTE MARIE AU CHENES : MM. WATRIN, SUBTIL, et M^{me} CADONA
VITRY-SUR-ORNE : MM. CORRADI, WEYANT

Membres représentés par son suppléant :

M. FAVIER par M^{me} REISSE
M^{me} PIERRARD par M. LAURENT

Membres absents ayant donné procuration :

M. GISMONDI à M. DIEDRICH	M. TIRLICIEN à M. DROUIN
M. GREFF à M. MULLER	M ^{me} WAGNER à M. PIERON
M. CUCCIA à M. LAURENT	M. BALTIERI à M. HALTER
M. BENABID à M. SANTARONI	M. KLAMMERS à M. WATRIN
M. ROVIERO à M ^{me} CONTESE	M. VEGLIA à M. WEYANT

Absent excusés : M^{me} BELLONI, M. DIEUDONNE, M^{me} FERRARI, M^{me} BARTOLLETTI

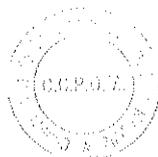
Absents : M. HELART,

Le 07 FEVRIER, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, avec 47 voix « POUR » et une abstention, le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 26 SEPTEMBRE 2012
- **INSTALLE, à l'unanimité** Monsieur Didier STOLL, remplaçant de M^{me} Claire ADLER PALLAS (Commune d'Amnéville) dans ses fonctions de délégués communautaire
- **REPLACE, à l'unanimité M^{me} Claire ADLAS PALLAS par Monsieur Didier STOLL** au sein de la commission « Protection et mise en valeur de l'environnement – Aménagement paysager, luttés contre les pollutions » et de la commission « Aménagement de l'espace, Schéma de cohérence territoriale, ZAC, Réserves foncières »
- **PREND ACTE** des orientations budgétaires proposées pour le budget 2013

- **DECIDE** d'entériner le choix du Président de confier la délégation de service public de type affermage pour la gestion des structures de garde de la petite enfance de la Vallée de l'Orne, de Marange-Silvange et de Sainte-Marie-aux-Chênes à Léo Lagrange Centre Est, selon les modalités du contrat de délégation de service public à conclure,
- **APPROUVE** le contrat de délégation de service public,
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer le contrat de délégation de service public, toutes pièces relatives à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à son accomplissement.
- **PREND ACTE** de la prise en charge, par le personnel de Léo Lagrange, des tâches de ménage du Relais Assistantes Maternelles situé dans les mêmes locaux que le multi accueil d'Amnéville,
- **PREND ACTE** de la prise en charge des consommations d'électricité et de chauffage du Relais Assistantes Maternelles situé dans les mêmes locaux que le multi accueil d'Amnéville
- **PREND ACTE** de la mise en détachement du personnel communautaire de la halte-garderie de Rombas à compter du 01/01/2012 et le fait que certains agents n'avaient pu solder la totalité de leurs congés payés
- **PREND ACTE** de la transformation de la halte-garderie de Rombas en multi accueil à compter du 01/09/2012
- **DECIDE** de formaliser ces modifications par un avenant n°2 au contrat de délégation de service public passée avec Léo Lagrange Centre Est,
- **AUTORISE** le Président à signer cet avenant n°2
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,

Fin de la séance à 19h50.



Fait à Rombas, le 20/02/2013

Le Président

Lionel FOURNIER